

LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 24/7669

ARRETE

ARRETE PERMANENT PORTANT REGLEMENTATION GENERALE DE LA LIMITATION DE HAUTEUR SUR LA COMMUNE DE CANNES

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment l'article L511-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5,

Vu le Code de la Route,

Vu la délibération n°44 du 22 avril 2024, portant approbation du règlement communal de voirie de la ville de Cannes,

Vu la Charte de Logistique Urbaine « Chantiers Propres » signée le 11 mai 2023 entre la ville Cannes et la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics quant aux règles à faire respecter sur les chantiers,

Vu l'arrêté municipal n°22/6024 du 26 août 2022 portant interdiction de circulation des véhicules d'un tonnage supérieur à 3t5 sur certaines voies de la commune de Cannes,

Vu l'arrêté municipal n°14/1853 du 03 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits et réglementant les horaires impartis aux travaux et chantiers,

Vu l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes, paru au JORF n° 0097 du 24 avril 2021,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Considérant que pour permettre une instauration d'une limitation de hauteur de la demande n°3-40354 de la Ville de Cannes en date du 02 septembre 2024, il y a lieu, pour des raisons de sécurité et d'ordre public, de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur certaines voies de la commune de Cannes,

Mise en ligne le 06/09/2024 jusqu'au 06/11/2024 LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE (SUITE) N° 24/7669

ARRETE

ARTICLE 1 NATURE ET DUREE

Le passage de tous véhicules ayant une hauteur, chargement compris, supérieure à celle indiquée dans l'annexe jointe au présent arrêté est interdit sous les ouvrages listés et localisés dans cette même annexe.

ARTICLE 2 CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription - chapitre II. Art 61. - sera mise en place à la charge de la commune de Cannes.

ARTICLE 3 SIGNALISATION ET INFORMATION

Les dispositions définies par l'article 1er prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

ARTICLE 4 EXECUTION DE L'ARRETE

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

éléguée, RREYRON

Fait à Cannes, le 0 5 SEP. 2024

Limitation de hauteur

Tuna	Danitis :-	Vaia	Hand	Ol
ype	Position	Voie	Hauteur	Observations
4.3 m sous ont				
	Sous le pont St Victor	BOULEVARD DU RIOU	> 4.30 m	<nul></nul>
	pont SNCF	BOULEVARD DU RIVAGE	4.70 m	Limitation entre le rond point Romano et le rond point de l'avenue de la Roubine
	Pont Autoroute	AVENUE MICHEL JOURDAN	> 4.30 m	<nul></nul>
	Sous Pont de Lyon	AVENUE DU CAMI LONG	P > 4.30 m	<nul></nul>
	Sous Pont des Suisses	COUVERTURE DE LA VOIE FERREE	> 4.30 m	<nul></nul>
	Pont Autoroute	CHEMIN DE LA PLAINE DE LAVAL	> 4.30 m	<nul></nul>
abarit de auteur pont				
	Pont SNCF Verrerie	RUE DE LA VERRERIE	3.60 m	Limitation sur la rue entière
	Passage sous pont SNCF	BOULEVARD LEADER	2.30 m	<nul></nul>
	Passage sous pont SNCF	ESPLANADE DU GOLFE	2.30 m	<nul></nul>
	Passage sous pont SNCF	CHEMIN DE LA NADINE	1.45 m	<nul></nul>
	Pont SNCF Alexandre	BOULEVARD ALEXANDRE III	4.20 m	Entre le boulevard Vautrin et le boulevard de la Croisette
	Pont SNCF	BOULEVARD EUGENE TRIPET	3.70 m	Limitation entre le boulevard Alexandre III et l'avenue Tristan Bernard
	Pont SNCF	BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE	3.40 m	Entre l'avenue du Mouré Rouge et l'avenue du MI Juin
	Pont SNCF Ste Marguerite	RUE JOSEPH FLORY	2.40 m	Gare le Bosquet
	Sous Pont SNCF	BOULEVARD DE L'ESTEREL	2.40 m	Limitation entre l'avenue F. Tuby et l'avenue M. Jourdan
	Portique limitation de hauteur sous l'immeuble Fragonnard	PASSAGE FRAGONARD	2 m	limitation passage entier
	Sous funiculaire	AVENUE DE L'ESTEREL	4.30 m	entre le bd de l'Observatoire et le bd St Antoine
	Sous funiculaire	CHEMIN DE	3.20 m	entre Grand Pré et le

Туре	Position	Voie	Hauteur	Observations
		CALDANA		bd Montfleury
	Sous funiculaire	BOULEVARD DES PINS	3.50 m	entre le bd St Georges et le boulevard Lacour
	Passage sous CVF	PASSAGE CHATEAUDUN	3 m	Limitation entre l'avenue J. Jaures et le boulevard d'Alsace
	Passage sous CVF	BOULEVARD DE LA FERRAGE	2.70 m	entre le boulevard victor Tuby et la CVF
	Passage sous CVF direction Antibes	BOULEVARD DE LORRAINE	3.70 m	<nul></nul>
	Passage Zamenhof	RUE DOCTEUR ZAMENHOF	2.70 m	Limitation sur la rue entière
	vers le n° 93 - Passerelle Fleurière	ANCIEN CHEMIN DE VALLAURIS	3 m	<nul></nul>
	Pont arches	AVENUE FIESOLE	2.30 m	2.30 m dans le sens av Isola Bella / bd des Pins
	Pont arches	AVENUE FIESOLE	2.60 m	2.60m dans le sens bd des Pins / Av Isola Bella
	Pont Autoroute	ALLEE DU CARIMAI	2.80 m	cité des Mimosas
	Sous pont SNCF au niveau du chemin des Arums	RUE JOSEPH FLORY	2.40 m	Limitation entre l'avenue F. Tonner, l'avenue Ste Marguerite et la rue Jean Gras
	Sous pont SNCF	IMPASSE DES PEUPLIERS	2.40 m	<nul></nul>
	Sous pont SNCF	IMPASSE DES VIGNES	2.20 m	Limitation voie entière
	entre le n°14 et l'avenue de Vallauris	AVENUE DE PORALTO	2.50 m	pour risque d'endommagement des bâtiments notamment ceux de l'annexe de la villa Fiorentina
	entre l'avenue de Vallauris et le n°14	AVENUE DE PORALTO	2.5 m	pour risque d'endommagement des bâtiments
Gabarit de hauteur portique				
	entrée sortie parking	BOULEVARD DE LA SOURCE	2.10 m	Parking bd de la Source
	entrée parking	CHEMIN DE LA PLAINE DE LAVAL	1.90 m	parking crématorium bis
	entrée parking	ROUTE DEPARTEMENTALE 1109	1.90 m	parking cimetière Abadie 2 bis
	entrée de parking	AVENUE MICHEL JOURDAN	1.90 m	parking cimetière Abadie 2
	entrée sud parking	RUE HONORE DE BALZAC	1.90 m	parking Victor Hugo
	entrée parking	RUE AMADOR LOPEZ	1.90 m	parking Grand Bleu

Page 2 of 3

Туре	Position	Voie	Hauteur	Observations
	entrée parking	AVENUE PIERRE POESI	1.90 m	parking Coubertin
	entrée parking	AVENUE MAURICE CHEVALIER	1.90 m	parking Bastide Rouge
	sortie parking Est	AVENUE MAURICE CHEVALIER	1.90 m	parking Bastide Rouge
	entreé sortie Sud	AVENUE MAURICE CHEVALIER	1.90 m	parking Bastide Rouge
	entrée parking	AVENUE DE LA ROUBINE	1.90 m	parking Roubine
	entrée parking	AVENUE DE LA ROUBINE	2 m	parking évêché
	entrée parking	RUE STEPHEN LIEGEARD	1.90 m	Grand parking de la plage
	sortie parking	RUE STEPHEN LIEGEARD	1.90 m	Grand parking de la plage
	entrée parking	AVENUE DOCTEUR RAYMOND PICAUD	2 m	parking Picaud
	entrée parking	RUE GEORGES CLEMENCEAU	1.90 m	parking Vallombrosa
	sortie parking	RUE GEORGES CLEMENCEAU	1.90 m	parking Vallombrosa
	entrée parking	RUE SAINT-DIZIER	1.90 m	parking Suquet des Artistes
	entrée parking	AVENUE SAINT-LOUIS	1.90 m	parking Saint Louis
	sortie parking	AVENUE SAINT-LOUIS	1.90 m	parking Saint Louis
	sortie parking	BOULEVARD MONTFLEURY	1.90 m	parking Parc Montfleury
	entrée parking	BOULEVARD MONTFLEURY	1.90 m	parking Parc Montfleury
	entrée parking	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	1.90	parking Migno
	entrée sortie parking	RUE MIGNO	1.90	parking Migno
		BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE	1.90 m	parking Mouré Rouge